Le Phare dunkerquois n°49 - Jeudi 6 décembre 2007



■Passez-nous voir :
Rédaction-Publicité : 26, rue Dupouy, 59140 Dunkerque
■Téléphonez-nous :
03 28 25 44 99
■Adressez-nous vos télécopies :
03 28 25 44 90

## Dominique Naëls voulait cette fusion des CCI. Elle s'est faite sans lui

# Dunkerque « isolée »

Le premier sera le dernier. Mi-2006, le président dunkerquois plaidait pour un rapprochement avec Calais et Boulogne, qui repoussaient ce projet. La CCI de la Côte d'Opale semble définitivement enterrée

**Comment avez-vous vécu l'annonce, jeudi, de la fusion des CCI de Boulogne et Calais ?**

**Dominique Naëls (président de la CCI de Dunkerque) :** Quelque chose n'allait pas quand j'ai su que Dunkerque se retrouvait en quelque sorte isolée, alors que toutes les chambres fusionnaient. Je vais passer de la deuxième à la dernière place régionale quant au poids économique ; même si je gagne deux sièges au niveau de la Chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI), passant de trois à cinq représentants du Dunkerquois. Toute raison gardée, ça me fait penser à la Poche de Dunkerque en 1945 : les derniers sauvés, c'est Dunkerque.

**Le vivez-vous comme un camouflet personnel ?**

Je suis frustré d'avoir prôné la fusion... et que le dernier ça va être moi. J'avais parlé à l'été 2006 de fusion : vives réactions des Calaisiens et Boulonnais... Une erreur de jeunesse, certes, mais de voir que cela se réalise après avoir provoqué les choses, cela me conforte tout de même. Après j'ai employé le mot « rapprochement ».

**Qu'a-t-il manqué pour que la fusion ne se fasse pas il y a quelques mois ?**

S'il n'y avait pas eu le problème des ports, la fusion à trois, je pense qu'elle se serait faite tout de suite. Ce qui a heurté tout le monde c'est la problématique des concessions, d'autant que Calais comme Boulogne s'engageant dans de très lourds investissements, se devaient d'avoir des garanties quand à la pérennité de leurs concessions portuaires respectives.

**Qu'advient-il maintenant pour la CCI de Dunkerque ?**

Est-ce que cela est vraiment un handicap de rester à l'écart ? Dans toute la région, nous sommes le seul territoire à disposer de plus de 3 000 hectares aptes à recevoir l'installation de sociétés ; nous maîtrisons le risque Seveso ; le secteur de la maintenance, on s'y connaît. Mais oui, c'est ennuyeux pour la notoriété de la CCI de Dunkerque. Je préconise le rapprochement avant la fusion de Dunkerque avec la nouvelle Chambre Côte d'Opale vers 2014. J'ai demandé, et obtenu, audience auprès du préfet pour dire tout ce que je pensais des événements. Depuis août, avec les présidents des CCI de Calais et Boulogne, nous nous sommes rencontrés trois fois. Le 12 décembre, après ces entrevues informelles, les directeurs généraux se joindront aux discussions. Un calendrier très précis sera établi, sous la surveillance de l'Etat, d'où une obligation de résultats.

**Quels exemples de rapprochement avec la CCI Calais-Boulogne ?**

Les effectifs d'abord. A Dunkerque nous avons établi les pyramides des âges par service. Avec l'effet baby-boom, en 2008-2012, avec les départs en retraite, certains services disparaîtraient. Au lieu d'embaucher, pourquoi ne pas regarder du côté de Calais ou Boulogne, pour voir si leurs Chambres ont les profils recherchés pour ces postes vacants. Je souhaite aussi que l'on parle le même langage sur un tas d'opérations. Les Jeux olympiques 2012 à Londres ce n'est pas que Dunkerque. Toutes les forces économiques du littoral doivent se mettre en synergie pour voir comment profiter de cette base arrière des J.O. Cela se greffe directement sur le SMCO (Syndicat mixte de la Côte d'Opale) qui travaille sur la mise à disposition de structures sportives. Sur 2008-2012, nous devons être à même d'apporter des réponses en hôtellerie, restauration, loisirs, tourisme... Autre question : sur un investissement comme le terminal méthanier, avec 1 200 emplois créés sur trois ans de chantier, pourquoi ne pas constituer des groupements d'entreprises calaisiennes, boulonnaises et dunkerquoises mêlées, sur des appels d'offres de lots séparés.

Dominique Naëls, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque.

> « J'ai été le premier à mettre le mot fusion dans les termes de mon mandat en 2005. L'horizon 2010 entrait dans le cadre d'une fusion de notre chambre avec qui ? je n'en savais rien. Les derniers événements, de ce fait, font de moi le larron de l'affaire », Dominique Naëls, président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Dunkerque.

**A terme la fusion amène quelles conséquences pour le simple adhérent de la CCI de Dunkerque ?**

Il aura toujours une chambre, une antenne ; un peu comme la Chambre des Métiers. Un président délégué aussi. Nous resterons donc toujours très proches, avec des services à leur disposition.

**La fusion signifie une perte de pouvoir pour chacun. Ça fait mal aux egos respectifs ?**

Calais et Boulogne resteront des antennes. La nouvelle chambre choisira un endroit stratégique pour y construire son siège : Marquise, Frethun, Oye-Plage... Certainement pas à Dunkerque. Et ce serait gênant dans une chambre existante. Il faut un endroit neutre.

**Avec les trois CCI réunies, ne craignez-vous pas la constitution d'une usine à gaz ?**

Regardez la réforme de la carte judiciaire. C'est dans l'air du temps de réaliser des économies d'échelle (...) cette optimisation des moyens, c'est toujours embêtant quand ça ne plaît évidemment pas à tout le monde. Au niveau de la chambre régionale de commerce et d'industrie, beaucoup de choses ont été mutualisées ; je pense à l'international. Et puis les cinq chambres de la région s'appuieront sur trois territoires, trois entités métropolitaines : le Grand Lille (avec Arras, Lens, Béthune, Saint-Pol englobés), le Hainaut (Cambrai, Valenciennes, Maubeuge), et le Littoral (avec les trois chambres).

**Cette fusion ne parait pas le projet le plus cohérent à l'échelle régionale ?**

J'étais formaté pour. Jo Dairin a fait une année de plus pour préparer la réforme des chambres. J'étais un président qui allait faire fusion. Avec qui ? Point d'interrogation. Il a fallu que Bruno Bonduelle tire très vite, aille à contre-pied au mois de juin, pour que le redécoupage des ressorts des CCI n'ait pas lieu. Et Saint-Omer rattaché à Lille, me dites vous... (les yeux au ciel) Le nord d'Hazebrouck aurait plus sa place avec nous. Il fallait tout redessiner.

**Vous êtes tout de même prêt à repartir pour un nouveau mandat consulaire ?**

Il y a beaucoup de projets sur le feu. On parle ici de 2009. Comme j'ai 57 ans, je peux encore faire 5 ans si on me choisit.

Propos recueillis par Ludovic BOUTIN

### Passage de 13 à 5 chambres dans la région

■ La région Nord/Pas-de-Calais possède 13 chambres de commerce et d'industrie, il devrait n'en rester que 5. Les CCI de Lille, Douai, Armentières-Hazebrouck, et Saint-Omer ont déjà fusionné le 1er juin 2007. En janvier 2010, les CCI d'Arras, de Lens et de Béthune ne feront plus qu'une. A pareille échéance, les CCI de Valenciennes, de Cambrai et d'Avesnes seront regroupées.

### Saint-Omer abandonne la Côte d'Opale

■ Bien que la région audomaroise fasse par exemple partie du Syndicat mixte de la Côte d'Opale (SMCO), la CCI de Saint-Omer a choisi de se rapprocher de Lille. « Je regrette cette décision », note Jean-Marc Puisseseau, président de la CCI de Calais. « Saint-Omer a choisi d'abandonner la Côte d'Opale pour Lille alors qu'elle n'est qu'à trente kilomètres de Calais. Comme Boulogne ».

### Pas de fusion avec Dunkerque : points de vue calaisien et boulonnais

■ Le problème avec Dunkerque est assez simple. La CCI nordiste n'est pas concessionnaire du port qui est un port autonome, dépendant de l'État. Par contre des rapprochements vont s'effectuer. « Nous avons décidé d'engager un plan global du Littoral pour une mutualisation de nos actions. Et pour le 31 mars 2008, nous devrons préciser l'ensemble de nos actions. En terme d'innovation, de formation, de création », précise Francis Leroy, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Boulogne-sur-Mer. « De plus », renchérit le président calaisien, Jean-Marc Puisseseau, « Dunkerque ne possède pas les mêmes conventions collectives que nous. Actuellement, c'est la seconde CCI du Nord/Pas-de-Calais alors je crois qu'ils peuvent attendre un peu. Mais ils sont tenus au courant de nos projets ».